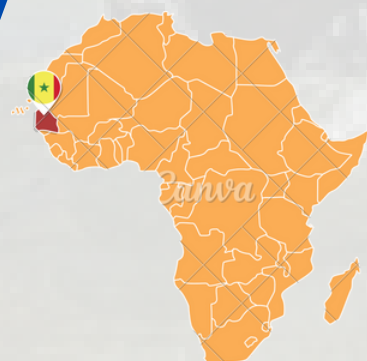


LIVRET DES BONNES PRATIQUES

Une Offensive Locale Citoyenne pour prévenir et lutter contre la corruption au Sénégal



AVANT-PROPOS

L'Union Africaine s'est dotée d'une convention sur la prévention et la lutte contre la corruption qui vise entre autres à (i) Promouvoir et renforcer la mise en place en Afrique par chacun des Etats parties, de mécanismes nécessaires pour prévenir, détecter, réprimer et éradiquer la corruption et les infractions assimilées dans les secteurs public et privé et (ii) Promouvoir le développement socio-économique par l'élimination des obstacles à la jouissance des droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques.

La prise de conscience au niveau continental est pratiquement la même au Sénégal. Au pays de la Téranga, la lutte contre la corruption est érigée au rang de cible **prioritaire des politiques et stratégies nationales**. Elle est mise en exergue dans le Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG) et le Plan Sénégal Emergent (PSE) au niveau de son axe 3 “**Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité**”. En outre, l'Etat a ratifié la plupart des instruments juridiques internationaux de lutte contre la corruption. Pour les mettre en application, il a créé la Direction de la Promotion de la Bonne Gouvernance (DPBG) et mis en place l'Office National de Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC) en 2012. Celui-ci a élaboré une Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) horizon 2024.

Enda ECOPOP, organisation de la société civile, agissant pour l'émergence des villes et territoires durables, adopte la territorialisation de la prévention et de la lutte contre la corruption à travers une expérimentation d'outils et d'approches dans le cadre d'une **Offensive Locale Citoyenne pour la lutte contre la Corruption**.

Les résultats probants obtenus dans les collectivités territoriales du Sénégal ont intéressé l'Office National de Lutte contre la Corruption (OFNAC) qui a d'ailleurs noué, depuis quelques années, une convention de partenariat avec Enda ECOPOP pour une mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) horizon 2024.

Ce livret de bonnes pratiques de prévention et de lutte contre la corruption présente des dispositifs technologiques, des approches et des stratégies pour rompre la chaîne de la corruption et améliorer par conséquent les recettes financières des collectivités territoriales sénégalaises, afin de répondre efficacement aux droits humains.

SUCCESS STORY 1 :

Lutter contre la corruption à travers une innovation technologique de mobilisation des ressources financières dans la Commune de Kédougou

La région de Kédougou est l'une des régions les plus pauvres du Sénégal (le taux de pauvreté est très élevé, 71% selon l'ESPS 2011). Elle bénéficie d'un faible accès aux services sociaux de base, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Cette situation est imputable au manque de ressources financières. L'évasion fiscale est considérée comme la principale contrainte à l'essor de la commune. Cette dernière est traversée par le corridor Sénégal-Mali, qui constitue un potentiel énorme de ressources fiscales, sans compter le fait que la commune est une zone d'orpaillage avec de grandes sociétés d'extraction. A cela s'ajoute son marché qui jusque-là, est miné par un problème sérieux de recouvrement des taxes. De même, le secteur du transport reste une niche qui n'est pas encore exploitée de manière optimale.

La commune de Kédougou rencontre d'énormes difficultés pour mobiliser les ressources nécessaires pour répondre aux demandes pressantes des populations (éclairage, assainissement...).

Face à ces défis de recouvrement de la taxe municipale, la commune de Kédougou a recouru au dispositif Y-TAX. Ce dispositif a été expérimenté afin de répondre aux défis susmentionnés et d'appuyer les collectivités territoriales en matière de bonne gouvernance. Cet outil a permis d'améliorer la mobilisation des ressources locales, le renforcement de la transparence et la lutte contre l'évasion fiscale. Y-TAX « Yelen Taxe », qui signifie en langue nationale transparence, sourire et lumière sur les taxes, est un système intégré dans la collecte des taxes communales.



Il a permis d'établir une connexion online et un transfert systématique de données du collecteur auprès des services compétents, ainsi qu'un accès mobile qui peut se faire aussi en offline si la zone n'est pas couverte par le réseau Internet.

La mise en œuvre d'une innovation technologique dans la commune a nécessité une campagne de communication pour son adoption et son application. L'Offensive Locale Citoyenne pour la lutte contre la corruption a contribué activement à son adoption par la commune qui en a fait sienne. En effet, les membres de la coalition d'acteurs de lutte contre la corruption ont accompagné la municipalité dans la sensibilisation sur les enjeux de l'outil aux fins de réduire l'évasion fiscale. La collaboration Enda ECOPOP et la municipalité a permis l'adoption et l'utilisation de Y-TAX dans la commune de Kédougou.

Par conséquent, les premiers résultats ont été marquants. L'utilisation de Y-TAX a contribué considérablement à la réduction de la corruption et de la fraude. Depuis son utilisation, le recouvrement moyen de 2 collecteurs est passé de 21.428,24 euros en 2019 à 39.933,96 euros en 2021, soit une hausse de 86%. Les acteurs ont évoqué la facilité d'utilisation et l'appropriation comme facteurs de succès. Ils ont également souligné que cette technologie a permis de palier aux ruptures fréquentes de blocs de reçus de paiement utilisés dans le système classique.

Ils affirment aussi que l'utilisation de Y-TAX a contribué grandement à l'amélioration du contrôle et la réduction de l'évasion fiscale. Les commerçants exigent maintenant des reçus de paiement de la taxe et abandonnent les pratiques douteuses qui favorisent la corruption et la fraude.

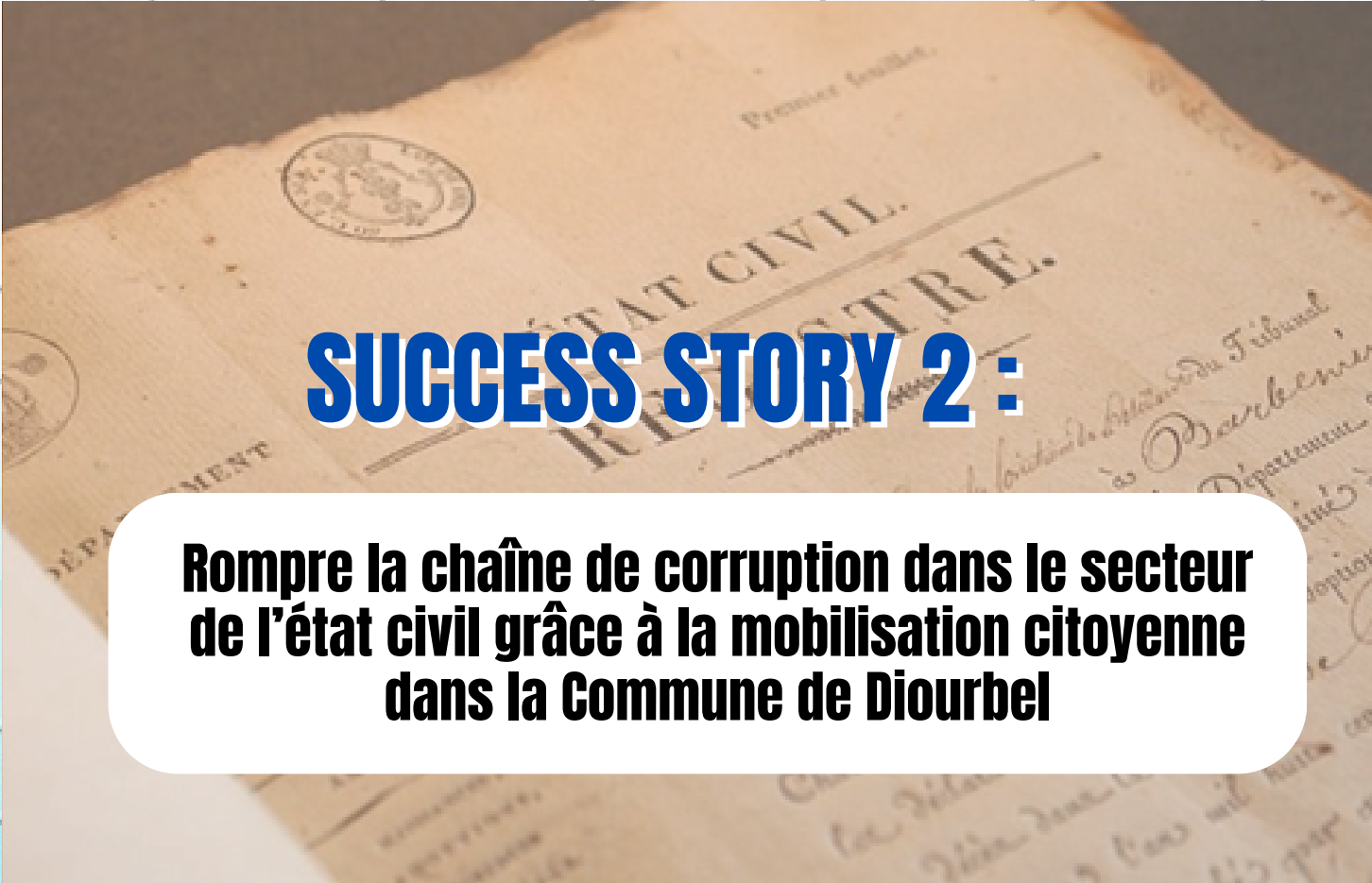
Par ailleurs, l'approche de prévention et de lutte contre la corruption pour une bonne gouvernance des communes a été testée dans trois autres communes et les résultats sont présentés dans le tableau comparatif des niveaux de collecte ci-dessous.

La commune de Kédougou a pendant longtemps été victime de difficultés de mobilisation des ressources avec une évasion fiscale dans les secteurs du transport et du commerce. L'adoption du dispositif de collecte Y-TAX et la mobilisation de coalition d'acteurs de lutte contre la corruption autour d'activités de sensibilisation (émissions radiophoniques, causeries avec les comités de marchés et collecteurs) ont permis un changement de comportement notoire. Le taux de recouvrement est passé de 41% à 53% entre 2019 et 2021.

Selon Mayoro Dia, porte-parole des opérateurs économiques et membre de la coalition d'acteurs de lutte contre la corruption, la coalition d'acteurs a joué un rôle déterminant dans l'adoption et l'application de Y-TAX. Selon lui, une réticence planait autour de Y-TAX, surtout auprès des collecteurs et des commerçants. Cependant, la coalition d'acteurs de lutte contre la corruption a permis de lever toutes les équivoques.

Communes	Tableau: Comparaison du niveau de collecte de deux collecteurs entre ancien et nouveau système (en euros)		
	Situation de référence 2019 / 2 collecteurs	Situation avec YTAX / 2 collecteurs	Evolution collecte / 2 collecteurs
Kédougou	21.428,24	39.933,96	86%
Koumpentoum	3.327,52	11.812,69	255%
Tanaff	1.093,63	6.528,96	497%
Bagadadji	0	863,13	100%

Récapitulatif de l'évolution comparative du niveau de collecte avec le système classique et digital (2019 et 2021)



SUCCESS STORY 2 :

Rompre la chaîne de corruption dans le secteur de l'état civil grâce à la mobilisation citoyenne dans la Commune de Diourbel

La commune de Diourbel est située à 146 km à l'Est de la capitale Dakar et à 76 km de la région de Thiès par la route nationale 3. Elle compte quatre grands quartiers à savoir : Thierno Kandji, Médinatoul, Keur Cheikh Anta, Keur Cheikh Ibra. Chaque grand quartier comporte des sous quartiers. Au-total la commune de Diourbel comporte 67 quartiers.

L'état civil à Diourbel fait partie des secteurs les plus touchés par la fraude et la corruption. D'ailleurs, des cas ont été relayés par la presse sénégalaise en 2020. « **Un scandale de faux actes d'état-civil éclabousse la commune de Diourbel. Plus de 3512 actes fictifs ont été octroyés en 2020 à des personnes qui ont bénéficié d'un jugement** ». avait titré SENEKO (presse en ligne). En effet, suite à la disparition de registres d'état civil au niveau de la commune et du tribunal de Diourbel, alors victimes d'inondations, des fraudes de masse ont été notées. Consciente de cette problématique, la coalition d'acteurs de lutte contre la corruption, mise en place dans le cadre de l'offensive Locale Citoyenne de lutte contre la corruption

(OFFLOCC), avait procédé à un recensement des organisations ou de structures impliquées dans la lutte contre la corruption et la fraude à l'état civil. Six (6) organisations ont été identifiées et des réunions organisées avec elles pour asseoir une synergie d'actions à proposer au Maire de la commune. Les organisations identifiées sont : l'association Diourbel Déy Dém (A3D), l'association Luy Jot Jotna, le Collectif de développement de Diamaguene (CDD), l'association Sama Chance, l'ONG Jamra section Diourbel et le collectif des quatre grands quartiers de Diourbel.

Suite à plusieurs rencontres d'échanges, la coalition d'acteurs et les quatre autres organisations se sont entendues pour mettre en place un collectif de lutte contre la corruption et la fraude à l'état civil. Très enchanté par le collectif, le Maire a évoqué tout l'intérêt que cela représente pour lui de rétablir le service de l'état civil, afin que les procédures établies soient respectées. L'objectif de ce collectif était de recenser et d'inscrire à l'état civil les individus jamais déclarés, en respectant les règles établies.

De manière opérationnelle, le collectif avec l'appui de l'OFFLOCC et de la municipalité, a organisé des fora de sensibilisation sur les procédures à suivre pour obtenir un acte d'état civil en bonne et due forme, regroupant les délégués de quartier, les Associations Sportives et Culturelles (ASC), les Organisations de la Société Civile (OSC) et autres acteurs d'enjeux. Dans le prolongement, le collectif a remis à chaque délégué de quartier un registre de recensement pour répertorier les noms des personnes non déclarées, de même que leurs témoins. Ainsi, 741 personnes ont été enregistrées dans les 67 quartiers de la commune en deux mois. Ce répertoire a été transmis à l'état civil, qui avec le tribunal, doit

régulariser pour finaliser la déclaration.

Grâce à ce dispositif initié par la coalition d'acteurs de lutte contre la corruption, une bonne frange de la population non déclarée a pu disposer dorénavant d'acte de naissance. Subséquemment, ce système a permis d'éliminer le nombre pléthorique de démarcheurs qui rendaient la procédure plus lente, favorisant la corruption et la fraude.

Parallèlement, la Mairie a conduit des campagnes de sensibilisation avec la coalition d'acteurs sur la procédure de délivrance des actes d'état civil pour décourager les populations à recourir aux démarcheurs et les prix de chaque acte d'état civil sont affichés à la mairie pour informer les usagers.

“La commune de Diourbel a connu l'un des plus grands scandales de fraude massive au niveau de l'état civil. L'initiative de création d'un collectif, impulsée par la coalition d'acteurs de lutte contre la corruption, a boosté une nouvelle dynamique qui pourrait être une solution efficace à ce problème endémique.

Le dispositif mis en place par le collectif, regroupant la coalition d'acteurs et les autres acteurs, a permis déjà d'obtenir des résultats probants. Les actions enclenchées par l'Offensive, en collaboration avec le collectif a favorisé une prise de conscience collective des communautés sur les méfaits de la corruption.

Ainsi, elles s'adressent directement aux agents du service d'état civil pour faire la demande de délivrance d'actes administratifs. Les lenteurs et les situations d'urgence, qui, jadis servaient d'excuses pour favoriser la corruption et la fraude sont moins visibles. Le travail incontestable du comité, constitué du juge et du procureur est également à saluer. Toutes ces actions combinées ont permis la reconstitution progressive des registres perdus d'une part et d'autre part la délivrance d'acte d'état civil en bonne et due forme en brisant la chaîne de corruption jadis existante .”

Propos recueillis auprès de la présidente de la coalition d'acteurs de lutte contre la corruption de Dioubel



Réduction de l'évasion fiscale dans le secteur du transport local dans la Commune de Cayar

Située dans la partie du Sud de la Grande Côte sénégalaise, la commune de Cayar est une localité de la zone géographique des Niayes. Distante de 58 et 40 km respectivement de la région de Dakar et de Thiès, Cayar se trouve dans l'arrondissement de Keur Moussa du département de Thiès et de la région du même nom. Elle est limitée au Nord par l'Océan Atlantique, à l'Est par Notto Gouye Diama, à l'Ouest par Sangalkham et au Sud par Keur Moussa.

Cayar dispose de 37 km de côte et d'un relief dépressionnaire qui jouent un rôle important dans les secteurs d'activités économiques : la pêche et le maraîchage. Ces secteurs susmentionnés, en plus du commerce, constituent les leviers sur lesquels se fondent le développement économique et territorial de la commune de Cayar. Malheureusement, la municipalité rencontre d'énormes difficultés pour le recouvrement des taxes notamment, les taxes sur le transport hippomobile.

“La commune de Cayar souffre comme beaucoup d'autres communes de problèmes de recouvrement des taxes. Les efforts de formalisation découlant de la sensibilisation de l'Offensive ont permis d'impulser une nouvelle dynamique plus respectueuse de paiement de la taxe municipale. L'utilisateur refuse maintenant d'être victime de corruption, en payant des montants qui ne seront pas versés à la municipalité et sans tickets de paiement. Cet état d'esprit est imputable aux sensibilisations sur l'intérêt de payer les taxes à la municipalité pour l'investissement dans des actions de développement et pour l'intérêt général. Les populations ont vite compris que c'est en payant les taxes que la mairie peut assurer l'éclairage des rues et édifices publics, la salubrité dans les quartiers et la sécurisation des équipements publics...”

Propos du Secrétaire Municipal de Cayar

En effet, l'acheminement des produits halieutiques et maraîchers dans les marchés est assuré en grande majorité par le transport hippomobile. Ce mode de transport jusqu'en 2018 n'était pas en règle et donc aucune taxe n'était prélevée par la commune.

Avec l'Offensive Locale Citoyenne de lutte contre la corruption, la coalition d'acteurs a pu procéder au diagnostic des secteurs vulnérables à la corruption. Une évasion fiscale énorme a été notée dans le secteur du transport hippomobile.

Face à ce défi, la Mairie a initié, sous l'impulsion des coalitions d'acteurs de prévention et lutte contre la corruption, l'immatriculation des moyens de transport hippomobiles. Cette formalisation visait à contribuer et à mobiliser des ressources nécessaires pour répondre aux demandes pressantes des populations en termes d'éducation, de santé, d'éclairage public...

Ainsi, la mairie a pu immatriculer 612 véhicules en 2021, contre 437 en 2020. Ces résultats ont été obtenus grâce aux actions de diagnostic des secteurs vulnérables à la corruption et de sensibilisation des élus sur les niches de recettes de la commune qui ne sont

pas encore exploitées ou méconnues. Cette opération d'immatriculation des véhicules se poursuit toujours, car chaque année de nouveaux charretiers rejoignent la commune pour y développer leurs activités économiques.

Cette initiative a permis aux autorités de se rendre compte de toute la manne financière perdue dans ce secteur. La décision d'immatriculer et de collecter les taxes journalières auprès des charretiers a favorisé une augmentation considérable du niveau de recouvrement des recettes. En effet, le taux de recouvrement dans ce secteur est passé de 0% en 2018 à 40% en 2021.

Après une bonne communication auprès des transporteurs, ces derniers ont accepté de payer la taxe journalière et exigent maintenant des tickets auprès des collecteurs justifiant le paiement de la taxe. Cette même dynamique a été notée au niveau du quai de pêche, où des opérations coups de poing ont été régulièrement organisées par la coalition d'acteurs de lutte contre la corruption, pour rendre effectif le paiement de la taxe.





La commune de Dangalma est située au centre-ouest du Sénégal. Elle fait partie de l'arrondissement de Ngoye, du département de Bambey et de la région de Diourbel. Cette commune à l'image de celle de Diourbel a des difficultés dans le secteur de l'état civil. Les difficultés liées aux déclarations de naissance se posent avec acuité. Les populations ont développé une mauvaise habitude de ne pas déclarer leurs nouveaux nés.

Avant l'OFFLOCC, les parents pouvaient rester des années (7 à 12 ans) sans déclarer leurs enfants. Ces comportements pouvaient par conséquent porter préjudice aux élèves en classe d'examen. En effet, les élèves non déclarés couraient chaque année le risque de ne pas passer l'examen de fin d'études élémentaires, qui sanctionne le cycle primaire et permet leur entrée au moyen-secondaire. Ce phénomène est à l'origine du taux élevé d'abandon des élèves qui n'ont pu résoudre leur problème d'acte d'état civil avant leur quatorzième année, âge maximal pour pouvoir passer l'examen de fin d'études élémentaires.

Durant cette période d'incertitude, les parents de ces élèves essayent de trouver des solutions souvent non conformes à la loi pour faire déclarer leurs enfants (fraude, corruption...). Ainsi, avec l'offensive, les membres de la coalition d'acteurs de lutte contre la corruption ont jugé nécessaire de renverser la tendance en proposant des stratégies allégées d'accompagnement des parents à la déclaration de leur nouveau-né dans les délais établis par le code de la famille.

Ainsi, depuis 2021, la coalition d'acteurs de lutte contre la corruption et la fraude a mobilisé dans chacun des trois postes de santé de Dangalma un point focal pour accompagner les parents à disposer très rapidement d'actes de naissance de leurs nouveau-nés. Des registres sont mis à la disposition des points focaux pour un enregistrement direct des naissances avec toutes les pièces requises (photocopies des cartes nationales d'identité des parents, prénoms et noms du nouveau-né, etc.) avant transmission au service de l'état civil.

Ce travail préalable a permis d'avoir des informations sur les nouveau-nés ainsi que leurs parents. Cela a facilité la sensibilisation pour que les nouveau-nés soient déclarés très tôt et éviter l'oubli ou les retards dans la déclaration de naissance.

Ce dispositif qui marche bien est soutenu par une motivation de 10.000 FCFA (15 euros) par mois versés pendant trois mois aux points focaux pour maintenir davantage leur engagement. Ce procédé a généré une appropriation par les agents de santé. Ces derniers, s'engagent à continuer ce travail, jugé important pour remédier à ce problème d'état civil dans la commune de Dangalma.

La sensibilisation faite par la coalition d'acteurs, avec l'appui des points focaux a contribué grandement au changement de comportement des populations qui vont de plus en plus à l'assaut de l'état civil, quelques jours après la naissance de leurs progénitures pour une déclaration officielle. Les populations sont davantage conscientes des méfaits de

la non-déclaration de leurs enfants grâce à la sensibilisation faite par l'OFFLOCC sur l'état civil.

“La commune de Dangalma a réussi une innovation en termes de démarche de déclaration de naissance. Le dispositif mis en place par l'Offensive contre la corruption peut être cité en modèle, vu le résultat constaté par les membres de la coalition. Satisfaite de ce modèle, la coalition a recommandé vivement la mise à l'échelle de ce modèle au plan national et sa formalisation par délibération municipale pour sa pérennisation.”

Propos d'un membre de la coalition d'acteurs de prévention et lutte contre la corruption de Dangalma

Cette stratégie mise en place par la coalition d'acteurs de lutte contre la corruption et la fraude est fortement appréciée par les bénéficiaires.



Parole au bénéficiaire : “J’ai deux enfants: l’un âgé de 7 et l’autre de 12 ans. Ils n’ont malheureusement pas été déclarés jusqu’à présent. Grâce au nouveau système mis en place par la coalition d’acteurs de prévention et de lutte contre la corruption, mon nouveau-né a disposé de l’acte de naissance avant la fin de mes visites post-natales. Je recommande que ce système soit pérennisé pour permettre aux enfants de disposer très tôt d’acte de naissance et éviter ainsi de procéder à la corruption ou la fraude pour l’obtenir une fois le délai d’obtention dépassé “

SUCCESS STORY 5 :

Dispositif technologique de veille citoyenne et d'alerte pour lutter contre la corruption dans la commune de Dalifort-Foirail : cas de l'application YECITE

La commune de Dalifort-foirail est une des seize (16) communes de la ville de Pikine. Elle est la seule commune de la région de Dakar partenaire de Enda ECOPOP et bénéficiaire de l'Offensive Locale Citoyenne pour la lutte contre la Corruption (OFFLOCC). La commune dispose d'un fort potentiel de niches de recettes (marché de Dalifort-Foirail, industries, gare routière...). Malheureusement, la commune ne parvenait pas à bénéficier de toutes les recettes potentielles pour financer son développement socio-économique.

Conscient que des cas de fraude et de corruption ont été décelés par les acteurs lors de l'analyse des secteurs vulnérables à la corruption, Enda ECOPOP a conçu l'application YECITE pour favoriser la participation citoyenne dans la gouvernance des affaires locales. YECITE est une application numérique de communication téléchargeable sur smartphone. C'est un outil innovant de feedbacks citoyens permettant d'alerter sur des cas de corruption ou bien de mettre de la lumière sur des bonnes pratiques de gouvernance, sous plusieurs formats : prise de photos, enregistrement sonore, message texte, etc. Ainsi, à travers l'application YECITE, les lanceurs d'alertes ou membres de la coalition d'acteurs alertent ou témoignent sur des cas de corruption, qui sont documentés et transmis aux autorités municipales avec des recommandations afin que des décisions soient prises pour y remédier.



Cette application est mise à la disposition de la coalition d'acteurs de lutte contre la corruption, mais la commune de Dalifort-Foirail sort du lot en respectant toute la démarche d'utilisation de YECITE (Alerte, témoignage, documentation des alertes et formulation des recommandations à la municipalité pour des mesures à prendre pour remédier aux pratiques corruptrices).

Les alertes ont concerné des plaintes contre des agents véreux. Le premier est un cas de corruption sur le foncier.

*Alerte faite sur YECITE par un agent municipal:
"Une personne est venue se plaindre car elle souhaitait obtenir un emplacement pour y dérouler ses activités économiques. Un agent municipal lui a demandé de remettre une somme de 550 000 FCFA (841 euros) pour lui trouver l'espace, ce que le demandeur a aussitôt fait. Il se trouve que cet usurpateur de fonction est un habitué des faits."*

Une deuxième alerte a été enregistrée comme cas de tentative de corruption à un agent de l'état civil pour l'obtention d'un document administratif.

« Il s'agit d'un émigré sénégalais qui voulait disposer d'un certificat de mariage sans sa présence physique ni celle de sa conjointe, encore moins celle des témoins, chose impossible car bannie par le code de la famille sénégalais. Il était déterminé à payer la somme qu'il faut pour atteindre son objectif »

Alerte fait sur YECITE par un agent de l'état civil

Une troisième alerte a porté sur l'encaissement de taxes qui n'a jamais été versé à la municipalité.

“Les conteneurs qui entrent dans la commune pour décharger, payent une taxe municipale qui n'est pas souvent perçue par le collecteur. Ces taxes sont pour la plupart détournées par les agents de terrain à cause de l'absence de système de contrôle.”

Toutes ces alertes ont été documentées par les membres de la coalition et les recommandations transmises au maire pour prendre les mesures idoines.

La commune de Dalifort-Foirail a fait montre d'un engagement fort au culte de la dénonciation, comparée aux autres communes. Les membres de la coalition sont conscients de l'importance de cet outil qui pour eux est très déterminant dans la lutte contre la corruption.

Nonobstant ce dynamisme, la documentation des cas signalés à la commune n'a pas encore été traitée.

« Les autorités municipales ne sont pas encore habituées à ce système. Ils ont une certaine réticence pour des raisons politiques à aller jusqu'au bout en prenant des sanctions »

“Ce culte, même s'il est effectif pour le lanceur d'alerte, ne l'est pas pour les gens chargés de la documentation. Cette aversion au risque de stigmatisation les pousse à justifier la non-documentation par des problèmes de disponibilités et de tabous.

Cependant, la présence de l'application YECITE est dissuasive. Les agents font plus attention pour ne pas faire l'objet de plaintes qui pourraient entacher leur crédibilité.”



SUCCESS STORY 6 :

Stratégie d'agilité pour sensibiliser les populations sur la corruption face à la difficulté de mobilisation des acteurs dans la commune de Diaobé- Kabendou

Diaobé-Kabendou est une commune du sud du Sénégal située dans le département de Vélingara et la région de Kolda, en Haute-Casamance. La position géographique de la commune de Diaobé en fait une zone très vulnérable à la fraude de marchandises provenant des pays limitrophes comme la Guinée Bissau et la Gambie. Cette commune est gangrenée par la corruption.

La commune de Diaobé-Kabendou est caractérisée par son marché sous-régional où la fraude règne en abondance. Ce problème a des conséquences dévastatrices avec l'évasion fiscale qui en découle. Tout cela est facilité par la corruption qui permet à ces produits d'échapper au système de contrôle de la douane.

L' OFFLOCC a ainsi misé sur la sensibilisation et la veille sur le contrôle des fluctuations des prix, facteur déterminant pour décourager les fraudeurs. Cela vise spécifiquement à éviter le dumping, qui favorise la consommation des produits frauduleux au détriment de l'économie nationale.

La commune de Diaobé-Kabendou présente une particularité dans la mobilisation des acteurs. Il y réside une difficulté majeure à pouvoir mobiliser les acteurs et bénéficiaires finaux, à cause de l'intensité des activités commerciales. Cela connaît des impacts négatifs sur les activités de sensibilisation. Pour relever le défi de la mobilisation, les membres de la coalition ont



profité des campagnes de vaccination pour sensibiliser sur la corruption. Ils n'ont pas hésité à sensibiliser les populations sur les méfaits de la corruption, à chaque fois que l'occasion se présentait.

Cette démarche efficace a permis selon les membres de la coalition de toucher le plus grand nombre de la population. Cette stratégie a fait que les membres de la coalition symbolisent désormais la lutte. Ils ont gagné une certaine reconnaissance sociale et les populations les assimilent parfois à des contrôleurs économiques et évitent certaines pratiques prohibées.

Dans la commune de Diaobé-Kabendou, il est très difficile de mobiliser les populations à cause du marché sous-régional. Les populations ne veulent pas abandonner leurs activités commerciales pour participer à des activités de sensibilisation. L'OFFLOCC ayant compris cette situation, a misé sur les caravanes, les campagnes de vaccination et les émissions radio. Une mise à profit des occasions de regroupement des femmes et des jeunes a permis de toucher énormément de personnes.

Après une bonne analyse des réalités socio-économiques, la coalition d'acteurs a intégré les spécificités dans ses approches de prévention et lutte contre la corruption. Cette agilité a permis de concourir grandement au changement de comportement qui se matérialise par l'augmentation des recettes fiscales (2017 : 42,81%; 2018 : 45,26% et 2019 : 61,27%).



enda ECOPOP

**32 ans au service des
Collectivités Territoriales**

Adresse: Complexe Administratif SICAP Point E, Bâtiment B , 2ème étage **BP :** 3370 Dakar, SENEGAL
Tél: +221 33 859 64 11 - **email :** ecopop@endaecopop.org **Site web :** www.endaecopop.org

SUIVEZ-NOUS

